

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Vosges
Arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges
Commune de Wisembach

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de Mme le Maire, adressée le 29/05/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :	11
Nombre de conseillers en exercice :	11
Date de convocation : 29 mai 2026	

Présidence : Rachel VOINSON, Maire.

Etaient présents :

BAUDRY Christine, BENOIT Philippe, DA COSTA Claudine, FAQUET Christophe, POULAIN Salomé, THIRIET Stéphanie, VOIGNIER Jean-François, VOINSON Rachel, WENGER Annick

Absents représentés : BREISTROFFER Flavien pouvoir donné à VOIGNIER Jean-François

Absents : GAGUECHE Fouade

Secrétaire de séance : Madame BAUDRY Christine

Membres présents.....	9
Absents représentés.....	1
Absents.....	1
Votants.....	10

Délibération 202628
Subventions 2026 par associations

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
9	1	10	0	0	0

Vu l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article L.2311-7 du Code général des collectivités territoriales clarifiant les règles de versement des subventions par les communes et précisant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget ;

Considérant que l'attribution des subventions, présentées dans le tableau ci-dessous, revêt un intérêt communal ;

ASSOCIATIONS	MONTANT
HARMONIE BAN DE LAVELINE	300 €
ADAVIE	300 €
ADMR	300 €
POMPIERS	300 €
SOUVENIR FRANCAIS	300 €
TOTAL	1 500 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

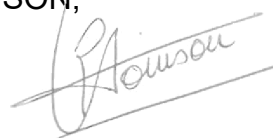
VALIDE cette répartition,

AUTORISE Madame le Maire à inscrire les sommes au compte 65748 du chapitre 65 du budget prévisionnel 2026,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 5 juin 2026
Rachel VOINSON,
Maire.


Rachel VOINSON

Rachel VOINSON
2026.06.11 16:18:48 +0200
Ref:11190065-16880227-1-D
Signature numérique
la Maire